Paris, le 12 novembre 2026

Communiqué

# Projet de loi « casseurs-payeurs » : le gouvernement menace la liberté de documenter le réel

**Alors que s'ouvre la session annuelle de la CCIJP (carte de presse), La SAIF alerte le gouvernement sur le danger d'une proposition de loi qui pénalise des reporters d'images déjà fragilisé·es par la crise économique du secteur.**

La SAIF – Société des Auteur·ices des arts visuels et de l'Image Fixe – exprime sa plus vive inquiétude face au projet de loi dit « casseurs-payeurs ». En instaurant une responsabilité financière collective en cas de dégradations dans les manifestations et en cherchant ainsi à **rendre potentiellement responsables des dommages matériels l'ensemble des personnes filmant ou photographiant des manifestations sans carte de presse**, le gouvernement franchit un cap dangereux pour l'**exercice du droit d'informer et l'accès au terrain**.

Cette volonté d'**entraver la documentation** des manifestations et attroupements ainsi que du maintien de l'ordre fait peser une **menace juridique et financière disproportionnée sur des centaines de photographes indépendant·es** sans carte de presse. Elle assimile abusivement des observatrices et observateurs du réel à des casseurs, **méconnaissant sciemment la diversité des pratiques photographiques** et la **précarité structurelle du secteu**r.

Cette offensive est particulièrement violente pour deux catégories fondamentales de photographes. D'une part, les **photographes documentaires** qui, par la nature même de leur démarche au temps long, n'ont pas vocation à détenir une carte de presse, mais doivent impérativement **conserver la possibilité de documenter les transformations et les tensions de notre société**. D'autre part, les **photojournalistes dont l'absence de carte de presse est la conséquence directe d'un modèle économique de la presse à bout de souffle** (effondrement des piges, baisse des commandes, coupes budgétaires).

À l'heure où la **Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP)** entame sa session annuelle d'attribution, **La SAIF rappelle que les critères réglementaires d'accès à la carte de presse**, fondés sur une part prépondérante de revenus tirés directement d'entreprises de presse, sont **devenus extrêmement difficiles à atteindre**. Pour financer leurs investigations, beaucoup sont contraint·es de

diversifier leurs activités. Cette **perte du statut officiel** entraîne par ailleurs une **double peine économique** : l'absence de carte de presse complique l'accès à des rémunérations complémentaires au titre de la gestion collective de droits d'auteur, enfermant ainsi les photographes dans un **cercle vicieux de précarisation**.

En voulant réserver la protection sur le terrain aux seul·es titulaires du précieux sésame, **le gouvernement utilise le statut économique comme un levier de censure et place l'ensemble des photographes de terrain dans une insécurité juridique totale**.

Cette offensive législative survient à un **moment démocratique particulièrement critique**. À l'heure où les journalistes sont pris pour cible lors des mobilisations sociales en France comme dénoncé par RSF et à l'approche d'échéances électorales majeures et dans un climat de fortes tensions politiques, **la désinformation visuelle s'intensifie**. Les exemples récents d'images générées par **intelligence artificielle**, qu'il s'agisse de la mise en scène absurde d'une panthère rose dans les cortèges ou de clichés viraux fabriqués montrant de prétendues personnes âgées dépouillées en sous-vêtements lors de manifestations, démontrent avec force à quel point **la manipulation des images peut travestir le réel et enflammer l'opinion**. Face à ces dérives, les photographes d'information ou documentaires **authentifient les faits** : par leur présence physique, leur démarche de témoignage et leur déontologie, **les photographes constituent l'un des seuls véritables remparts contre la falsification de l'information**. Rendre leur travail impraticable sur le terrain, c'est laisser le champ libre à la manipulation et désarmer nos concitoyen·nes.

La SAIF demande au gouvernement et aux parlementaires d'abandonner ces dispositions du projet de loi « casseurs-payeurs ». Au moment même où la CCIJP entame ses travaux et tente d'accompagner une profession en pleine mutation, **le gouvernement ne peut ignorer la réalité du terrain**. Il est de sa responsabilité de **garantir la liberté de photographier et d'informer, sans conditionner le droit de témoigner à un statut économique que la crise de la presse rend chaque jour plus difficile à préserver.**

**À propos de La SAIF**
La SAIF – Société des Auteur·ices des arts visuels et de l'Image Fixe – est un organisme de gestion collective de droits d'auteur dont la mission est de défendre, percevoir et répartir les droits des auteur·ices des arts visuels. La SAIF est une société d'auteur·ices engagée pour le respect et la rémunération des artistes des arts visuels. Créée en 1999, elle représente aujourd'hui près de 9 000 membres de tous les arts visuels dont 6000 photographes.
www.saif.fr

la saif
Société des Auteurs
des arts visuels
et de l'Image Fixe

**Contact presse**
**Florine Garcin**
Tel. : 01 44 61 07 82
Mail : communication@saif.fr